

II

L'ambassadeur du Canada au Secrétaire d'État suppléant des États-Unis d'Amérique

Washington, D.C., le 29 mars 1977

N° 145

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note en date du 29 mars 1977 concernant l'établissement, l'entretien et l'exploitation de deux mini-centrales Loran-C à proximité de la rivière Sainte-Marie en Ontario.

Le Gouvernement du Canada accepte votre proposition voulant que nos deux Gouvernements concluent un accord à ce sujet conformément aux conditions exposées dans votre Note et son Annexe.

Le Gouvernement du Canada accepte de plus que votre Note, son Annexe et la présente réponse, faisant également foi en français et en anglais, constituent entre nos deux Gouvernements un Accord à ce sujet entrant en vigueur à la date de la présente réponse avec effet rétroactif au 1^{er} août 1975.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma très haute considération.

L'ambassadeur du Canada,
J. H. WARREN

L'honorable Warren Christopher,
Secrétaire d'État suppléant,
Washington, D.C.